
CHARBON ACTIF LIQUIDE

Poudre de charbon actif en solution aqueuse stabilisée
Apte à l'élaboration de produits destinés à la consommation humaine directe, dans le cadre de l'emploi réglementé en œnologie. Conforme au Règlement CE n°606/2009.

Caractéristiques physiques

Aspect Liquide épais
Couleur gris/noir

Analyses chimiques

Anhydride sulfureux 0,6 g/L
Teneur en charbon 170 g/L
Teneur en bentonite 50 g/L

Analyse du charbon sec :

Cendres < 10 %
Humidité < 20 %

Emploi en œnologie

Propriétés : solution de charbon destinée à la décoloration et au détachage.

Dose usuelle d'emploi : 12 à 40 cL/hL

Préparation : incorporation directement dans le vin (voir fiche commerciale)

Réglementation UE :

- Seulement pour les moûts, les vins nouveaux encore en fermentation, le moût de raisins concentré rectifié et pour les vins blancs.
- Permet de corriger la couleur des moûts et des vins blancs.
- Dose maximale légale : 57 cL/hL
- La mise en œuvre de charbon actif est soumise à réglementation, se référer aux dispositions en vigueur.

Stockage – D.L.U.O.

Conserver hors sol dans l'emballage d'origine à température modérée (2 à 25° C) dans des locaux secs non susceptibles de communiquer des odeurs

- DLUO : 2 ans
- Emballage entamé bien refermé DLU : 1 mois

Conditionnement

Bidons de 10,5 kg

